

Les opinions des nouvelles et des nouveaux politologues francophones concernant les rôles des femmes et des hommes en politique

Manon Tremblay

Numéro 26, automne 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040355ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040355ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1189-9565 (imprimé)

1918-6592 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, M. (1994). Les opinions des nouvelles et des nouveaux politologues francophones concernant les rôles des femmes et des hommes en politique. *Revue québécoise de science politique*, (26), 103–159.
<https://doi.org/10.7202/040355ar>

Résumé de l'article

Cet article se propose d'examiner si le sexe exerce une influence sur les opinions concernant les rôles des femmes et des hommes en politique. En janvier 1993, un questionnaire a été soumis aux nouvelles et nouveaux politologues francophones de six universités canadiennes. Bien que certains préjugés sexistes perdurent dans l'esprit des jeunes professionnelles et professionnels de notre discipline, elles et ils expriment aussi des opinions compatibles avec un rôle plus engagé pour les femmes sur la scène politique au cours des prochaines années.

LES OPINIONS DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX POLITOLOGUES FRANCOPHONES CONCERNANT LES RÔLES DES FEMMES ET DES HOMMES EN POLITIQUE

Manon Tremblay ¹

Université d'Ottawa

Cet article se propose d'examiner si le sexe exerce une influence sur les opinions concernant les rôles des femmes et des hommes en politique. En janvier 1993, un questionnaire a été soumis aux nouvelles et nouveaux politologues francophones de six universités canadiennes. Bien que certains préjugés sexistes perdurent dans l'esprit des jeunes professionnelles et professionnels de notre discipline, elles et ils expriment aussi des opinions compatibles avec un rôle plus engagé pour les femmes sur la scène politique au cours des prochaines années.

Manon Tremblay, département de science politique, Université d'Ottawa, Ottawa (Ontario), K1N 6N5

1. Je tiens à remercier de leur aimable collaboration les personnes suivantes, sans l'aide de qui cette recherche n'aurait pas été possible: MM. Gilles Breton, Édouard Cloutier, Maurice Couture, François Houle, Denis Monière, Tran Quang Ba et Keith Sinclair. Mes remerciements vont également à toutes les finissantes et tous les finissants qui ont rempli mon questionnaire. Cette recherche a reçu le soutien financier de l'École des études supérieures et de la recherche, ainsi que de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa.

Revue québécoise de science politique, no 26, automne 1994.

Introduction

Des transformations importantes ont touché la société québécoise au cours des trois dernières décennies, sur les plans politique, économique, socio-culturel et idéologique. Dans un texte publié récemment, Pelletier (1992) propose une lecture politique de la révolution tranquille. Selon lui, cette période constitue avant tout une rupture de nature politique, au cours de laquelle l'État s'ajuste à de nouvelles réalités sociales et économiques. Le passage d'une société dominée par des idéaux de nature conservatrice, ruraliste et traditionaliste, à une société plus libérale, où l'État joue un rôle d'agent des changements sociaux, n'a pas été non plus sans affecter les mentalités et les valeurs collectives (notamment sur le plan religieux), bien que l'ampleur de cette transformation ne fasse pas consensus. Certes, comme le mentionne Pelletier (1992), la révolution tranquille a permis un changement important mais non absolu des mentalités. À plus forte raison, «cette révolution culturelle a plus facilement atteint les plus jeunes que les personnes plus âgées» (p. 622). À cela, je serais tentée d'ajouter : elle a atteint les femmes bien plus que les hommes.

En effet, le contexte de la révolution tranquille et de ses lendemains semble offrir les conditions d'une nouvelle compréhension des rapports sociaux entre les sexes et des rôles sociaux des femmes. Dans une étude féministe maintenant classique, *Gender Politics*, Klein (1984) relève un certain nombre de conditions pouvant favoriser une telle transformation : la participation croissante des femmes au marché du travail, le déclin du taux de natalité et l'augmentation de l'instabilité maritale. Or, précisément, la révolution tranquille amorce une véritable «modernisation» de la composante féminine de la société (Lamoureux, 1986 : 80-83) sur le plan juridique, certes, mais surtout en ce qui concerne la participation au marché du travail, l'éducation, l'institution de la famille, et également la sexualité. Selon Klein (1984), les expériences de vie non traditionnelles que vivent les femmes et les discriminations qu'elles y rencontrent contribuent au développement d'une conscience féministe ou, à tout le moins, d'un soutien aux discours et pratiques

féministes (voir aussi Banaszak et Leighley, 1991). Quant au féminisme des hommes, il passe plutôt par une sympathie de nature idéologique. Qui plus est, comme le précise Komarovsky (1992), dans la mesure où le sexe constitue toujours un principe d'organisation de la société et du fait que coexistent deux modèles de rôles selon les sexes — l'un traditionnel, l'autre plus égalitaire —, il ne faut pas ignorer qu'un sexe cumule les obligations propres à chacun de ces modèles, et l'autre les privilèges...

Dans cet article, je me propose de vérifier si le sexe a une influence sur les opinions concernant les rôles des femmes en politique et dans quelle mesure s'exerce cette influence. Je cherche également à établir si d'autres variables généralement associées aux attitudes vis-à-vis des droits des femmes affectent (et dans quelle mesure elles le font) les opinions relatives à la place des femmes en politique. Certes, ces questions ont déjà été abordées dans de nombreuses études. Pourtant, ce qui justifie le présent texte et en fait l'originalité, c'est le désir de combler un double vide dans les connaissances. Tout d'abord, en ce qui concerne la francophonie canadienne. La question de l'influence du sexe sur les opinions politiques a jusqu'ici surtout été traitée aux États-Unis et au Canada anglais (notamment dans l'étude de Nevitte et Gibbins, 1990). Pourtant, il existe de nombreuses différences dans l'évolution du mouvement des femmes au Canada anglais et au Canada français (et plus particulièrement au Québec; voir les contributions de Backhouse et Flaherty 1992, et de Tremblay, 1993). Ces différences pourraient se refléter dans les prises de position sur les rôles politiques des femmes. L'autre vide concerne les jeunes. À l'heure actuelle, aucune étude canadienne ne porte explicitement sur les opinions que cette partie de la population entretient sur la place des femmes en politique. Or, l'étude des opinions politiques des jeunes peut nous aider à mieux saisir, à long terme, un comportement électoral encore mal connu au Canada, soit celui d'un *gender gap* (nous reviendrons plus loin sur cette notion).

Dans ce texte, ma démarche sera la suivante : présentation d'abord des résultats de quelques recherches étrangères et canadiennes et ensuite description de la

méthode suivie, puis exposé des résultats de cette recherche. Enfin, quelques commentaires et réflexions feront l'objet de la conclusion.

Les attitudes par rapport aux rôles des femmes en politique : examen des travaux et du contexte québécois

Il n'y a pas si longtemps encore, la politique était perçue comme étant l'apanage de la gent masculine, et ce, dans des pays de traditions différentes. En effet, les femmes ne pouvaient qu'être en retrait — ou en moins — par rapport aux hommes, soit parce qu'elles exprimaient un vote plus conservateur (Duverger, 1955 : 51-68; Lipset, 1963 : 140; Meisel, 1975 : 12), soit parce qu'elles étaient censées ne pas s'intéresser autant à la vie politique (Greenstein, 1969 : 107-111; Hess et Torney, 1967 : 173-194; Lancelot, 1968 : 171-178; Orum, Cohen, Grasmuck et Orum, 1974; Uhlaner, 1984) ou parce qu'elles se sentaient peu compétentes en politique (Black et McGlen, 1979; Campbell, Converse, Miller et Stokes, 1966 : 259-260; Kay, Lambert, Brown et Curtis, 1987). En outre, leur présence dans l'arène politique n'était pas réellement bien vue, sauf si cette présence était conforme à leurs rôles traditionnels (Erskine, 1971).

Toutefois, des sondages et recherches montrent également que les femmes disposent d'un soutien grandissant dans leurs rôles politiques. Cette transformation est mise particulièrement en évidence dans une étude publiée récemment aux États-Unis par Costain (1992). La population adulte se montre maintenant plus disposée qu'auparavant à voter pour une candidate à une charge publique, voire aux plus hautes responsabilités étatiques. Si à la fin des années 1960, un peu plus de la moitié de l'opinion publique endossait l'idée d'un rôle politique plus important pour les femmes, cette proportion se situait à plus de 85,0 % à la fin de la décennie 1980, et ce, en dépit de la vague conservatrice qui a marqué le règne Reagan/Bush (Costain, 1992 : 118-119; voir aussi : Ferree, 1974; The Gallup Report, États-Unis 1984; Hartmann, 1989 : 73-74; Schreiber 1978). Ce soutien grandissant accordé à l'engagement des femmes en politique s'accompagne d'un *gender gap* (c'est-à-dire que les électrices

se montrent plus enclines que les électeurs à soutenir la candidature d'une femme : Abzug, 1984; Lewis et Bierly, 1990; Sigelman et Welch, 1984) et d'un *generational gap* (les générations plus anciennes étant moins favorables que les plus jeunes aux revendications féministes : Sapiro, 1980; Klein, 1984 : 117-119). Mais, fait plus intéressant encore, l'écart selon le sexe perdure parmi les jeunes gens eux-mêmes — ceux-là qui ont précisément connu les mouvements culturels de contestation de la fin des années 1960 (Gillespie et Spohn, 1987; Hershey, 1977, 1980; Spohn et Gillespie, 1988) —, ce qui laisse croire que le sexe pourrait constituer la variable la plus déterminante des opinions envers les femmes politiques.

Ce phénomène ne se limite d'ailleurs pas au contexte américain. En France, Mossuz-Lavau et Sineau (1983) observent que les étudiantes universitaires sont moins conservatrices et plus féministes que leurs compagnons de classe, ce qui laisse supposer qu'elles devraient favoriser un rôle politique actif pour les femmes. Et, de fait, si trois étudiantes sur quatre trouvent tout à fait normal qu'une femme occupe le poste de président de la République, cette proportion se situe à deux sur cinq dans le cas des étudiants (p. 203).

Au Canada, un nombre plus restreint de données nous renseignent sur les attitudes de la population relativement aux rôles des femmes dans la société en général et sur la scène politique en particulier. Dans *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Maillé (1990) analyse les sondages parus dans des quotidiens francophones du Québec depuis 1960 et portant sur des thèmes liés aux rapports femmes-hommes. Il en ressort une plus grande acceptation d'un décloisonnement des rôles féminins et masculins, particulièrement chez les *jeunes hommes et chez les femmes*. Cette ouverture se manifeste à l'égard de plusieurs thèmes, dont les rôles des femmes en politique : on accepte davantage l'idée qu'elles occupent des fonctions politiques élevées (leader d'un parti politique, par exemple). Toutefois, notons qu'en dépit de ces transformations importantes dans les perceptions des rôles sociaux des femmes et des hommes, un *gender gap* perdure : les femmes demeurent plus conscientes que les hommes de

ne pas disposer des mêmes possibilités que ceux-ci dans la société, cet écart allant grandissant avec le temps².

Certes, cet appui que reçoit le renouvellement de la place des femmes dans la société s'inscrit dans le contexte social plus vaste d'une mutation et d'une redéfinition des paramètres politiques, économiques, socio-culturels et idéologiques, sensibles particulièrement à partir de la décennie 1960. Surviennent alors des modifications importantes dans le statut juridique des femmes, en ce qui concerne les rôles féminins et les rapports femmes-hommes. Point n'est besoin d'insister sur ces changements, car ils ont déjà fait l'objet de plusieurs publications (voir entre autres : Boivin, 1986; Brodeur, Chartrand, Corriveau et Valay, 1982; Collectif Clio, 1992; David-McNeil et Tardy, 1992; Sineau et Tardy, 1993).

Je veux insister davantage sur l'importance de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, qui s'est tenue de 1967 à 1970. La Commission Bird (du nom de sa présidente, Florence Bird) a marqué les luttes des femmes au Canada en favorisant, d'une part, la prise de conscience de la discrimination systémique et, d'autre part, le développement du mouvement des femmes. En abordant la situation des Canadiennes sur plusieurs fronts, la Commission a permis de mettre au jour de nombreuses iniquités entre les conditions de vie des femmes et celles des hommes; non seulement a-t-on pu identifier ces inégalités, mais on en a mesuré l'ampleur et on a formulé des recommandations en vue de changer et d'améliorer la situation des femmes au Canada. En cela, la Commission Bird a contribué à inscrire à l'ordre du jour politique des questions considérées jusque-là comme des questions d'ordre naturel, privé et non d'intérêt politique.

Les travaux de la Commission Bird ont également

2. C'est ce qui ressort d'un sondage Gallup, publié en décembre 1991 et effectué entre le 6 et le 9 novembre de la même année, auprès de 1 004 adultes répartis à travers le Canada. Près de la moitié des répondants acquiescèrent à la question : «Selon vous, les femmes du Canada ont-elles d'aussi bonnes chances que les hommes? », cette proportion diminuant à 33 % dans le cas des femmes (la marge d'erreur était de 4 points, 19 fois sur 20). En 1989, 38 % des femmes avaient répondu affirmativement à cette question.

contribué au développement du mouvement des femmes. Aux lendemains de cette commission, on voit émerger des structures destinées à donner suite aux recommandations du Rapport Bird, notamment le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (pour une analyse de ce groupe en tant que groupe de pression, voir : Vickers, Rankin et Appelle, 1993). Du côté étatique, on pense aussi au Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme et au Conseil du statut de la femme du Québec, tous deux fondés en 1973. C'est également à partir de ce moment que se multiplient des groupes autonomes de femmes, provenant de tous les horizons idéologiques, organisationnels et stratégiques. Malgré la diversité de leurs approches et de leurs moyens, ces regroupements de femmes (dont plusieurs s'inspirent du féminisme) restent liés par l'objectif commun de changer et d'améliorer la situation des femmes dans la société.

Mais surtout, par delà cette stricte dimension structurelle, le mouvement des femmes a constitué pour celles-ci, comme le pense Carroll (1989), un agent de socialisation politique, et ce, au moins de trois façons : par la transformation de leurs conditions matérielles, par l'émancipation d'un nombre grandissant de femmes de la tutelle individuelle d'un homme, et par une nouvelle interprétation de l'existence des femmes en tant qu'individus et en tant que citoyennes. En premier lieu, en remettant en question la division privé-public, le mouvement des femmes a favorisé l'accès d'un plus grand nombre d'entre elles à la vie publique; ces transformations dans la vie des femmes ont rendu possible le développement de leur mouvement qui, à son tour, a contribué à améliorer leur quotidien. En deuxième lieu, l'accès à l'éducation et au marché du travail a permis aux femmes non seulement de jouir d'une plus grande indépendance financière, mais aussi de remettre en question les acquis en matière de statut des femmes et de rapports sociaux entre les sexes. Cela s'est notamment traduit de leur part par un plus grand appui au mouvement des femmes et à ses revendications (voir aussi Chapman, 1993 : 138-139). En troisième lieu, le mouvement des femmes a favorisé le développement d'une conscience féministe chez les femmes en leur fournissant une grille pour interpréter leurs expériences

de vie et les formes de discrimination qu'elles y rencontrent (Klein, 1984 : 81-93; Carroll, 1989). Cook (1989) et Gurin (1985) identifient quelques composantes d'une conscience féministe, soit l'identification au groupe des femmes, la perception des inégalités femmes-hommes en termes d'injustice et de mécontentement, et l'organisation de l'action sur une base collective.

Aujourd'hui, bien que la population féminine ait connu une amélioration de ses conditions de vie sur divers plans, plus d'un quart de siècle après le dépôt du Rapport Bird et en dépit des revendications et des actions nombreuses du mouvement des femmes, celles-ci demeurent largement sous-représentées au sein des institutions politiques. À la suite de l'élection fédérale de 1993, elles ne forment que 18,3 % des membres des Communes canadiennes, cette proportion étant identique à celle du Salon bleu, à la même date. De la même façon, après les élections municipales de novembre 1993 au Québec, on ne comptait guère plus que 8,6 % de mairesses et 19,2 % de conseillères municipales (Québec, Ministère des Affaires municipales, programme d'accès à l'égalité). Or, comme le précisait le Rapport Bird (1970 : 382), cette sous-représentation ne tient certainement pas à l'absence de candidatures féminines : à la fin de 1987, 539 Québécoises avaient sollicité un mandat à la Chambre des communes ou à l'Assemblée nationale (législative), que ce soit à l'occasion d'une élection générale ou d'une élection partielle (Drouilly et Dorion, 1988 : 7).

En fait, une explication attribue cette situation aux attitudes des militants et des *establishments* des partis politiques envers les candidatures de femmes. Selon cette explication, en dépit de leur généralité, les règles du jeu politique n'offrent pas les mêmes possibilités et n'ont pas les mêmes effets sur les candidatures de femmes et d'hommes : elles affectent plus défavorablement les premières (voir entre autres : Carroll, 1985 : 157-158; Darcy, Welch et Clark, 1987 : 93-108; Lovenduski et Norris, 1989; Lovenduski et Randall, 1993 : 155-166; Norris, Carty, Erickson, Lovenduski et Simms, 1990; Norris et Lovenduski, 1989; Studlar et McAllister, 1991). Par exemple, un modèle informel du candidat — c'est-à-dire un homme blanc, dans la quarantaine,

ayant suivi un cours universitaire, étant professionnel ou occupant un poste de direction — guiderait les membres des exécutifs locaux (de qui relève la sélection des candidatures) dans le choix de la personne qui portera les couleurs de leur parti le jour du scrutin. Or, non seulement ce modèle rejoint peu les femmes, mais si on y ajoute une crainte — non fondée — de l'*establishment* politique que l'électorat soit réfractaire à une candidature féminine, il reste bien peu de chances pour une femme de devenir candidate dans un comté où elle dispose d'une possibilité réelle de se faire élire.

Aussi, dans la mesure où les attitudes de la classe politique par rapport aux rôles de chaque sexe semblent constituer un obstacle à l'élection d'un plus grand nombre de femmes, peut-on s'attendre à un changement de situation avec l'avènement d'une nouvelle génération? Autrement dit, de quelle façon ces femmes et ces hommes qui ont grandi dans un contexte de transformation du statut social des femmes et des rapports sociaux entre les sexes, et qui ont été exposés aux discours et pratiques du mouvement des femmes, envisagent-ils les rôles des femmes en politique? En outre, ces jeunes femmes et jeunes hommes perçoivent-ils de la même façon la place des femmes sur la scène politique?

Bien qu'un certain nombre d'études canadiennes se soient intéressées aux attitudes politiques des jeunes (d'une façon générale Dumont, 1986; et d'une façon plus spécifique Hudon, Fournier et Métivier, 1991; Sutherland 1981), seule celle de Nevitte et Gibbins (1990) offre des éléments de réponse à ces questions. Cette recherche comparative se donne pour objectif d'examiner l'univers des valeurs politiques de quelque 3 000 étudiantes et étudiants non diplômés dans 50 campus universitaires situés en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Nouvelle-Zélande. Pour ce faire, quatre thèmes plus spécifiques sont étudiés : le rôle du gouvernement dans l'économie, le féminisme, le statut des minorités et les attitudes devant la notion d'égalité. Il en ressort que, malgré quelques réponses réactionnaires, d'une façon générale ces étudiantes et étudiants souscrivent à certaines des idées défendues principalement par le mouvement féministe. En outre, Nevitte et Gibbins (1990 : 70-73) relèvent un écart entre les femmes et les hommes, les

premières obtenant un indice supérieur aux seconds sur l'échelle féministe, et ce, dans les cinq pays à l'étude. Malheureusement, l'étude de Nevitte et Gibbins délaisse l'aspect des rôles politiques des femmes, dimension qui sera abordée plus particulièrement dans ces pages.

La méthode suivie

Entre le 4 et le 15 janvier 1993, j'ai fait parvenir à toutes les finissantes et tous les finissants de science politique un questionnaire portant sur les rôles des femmes en politique³. Ces étudiantes et étudiants devaient obtenir leur baccalauréat (leur majeure ou leur concentration) en science politique dans l'une des universités suivantes : Université de Montréal et Université de Moncton, Université du Québec à Montréal, Université Laval, Université Laurentienne et Université d'Ottawa. Dans le cas de ces deux dernières institutions, qui offrent des programmes en français et en anglais, seuls les francophones ont été retenus.

Plusieurs raisons justifient le choix de faire participer les finissantes et finissants francophones de science politique à cette étude. Premièrement, on peut aisément supposer que ces jeunes bachelères et bacheliers de science politique, frais émoulus des universités, sont conscientisés aux affaires publiques et que plusieurs d'entre eux, ont déjà réfléchi à leur orientation idéologique et politique. En outre, au cours des dernières années, ils ont été exposés à des questions politiques d'actualité (aussi bien à l'université ou ailleurs que par la voie des médias), alors même que le dossier de la représentation politique des femmes s'est affirmé avec plus de vigueur sur la scène publique⁴. Ce contexte minimise le risque

3. Le questionnaire peut être obtenu sur demande auprès de l'auteure.

4. En fait, surtout à partir du milieu des années 1980, notamment avec le débat des chefs à l'occasion de l'élection générale de 1984, la venue d'un plus grand nombre de femmes sur la scène politique (pensons à l'élection générale de 1984), la tenue du colloque sur le thème « Femmes, féminisme et pouvoir » et la fondation de FRAPPE. C'est également à cette époque que sont mis sur pied dans les universités des cours abordant la problématique

que ces finissantes et finissants expriment une opinion non fondée ou, autrement dit, formée «sur le tas» (Bourdieu, 1973; Champagne, Lenoir, Merllié et Pinto, 1989 : 188-200; Pourtois et Desmet, 1988 : 168).

Deuxièmement, les finissantes et finissants de science politique à la session d'hiver 1993 ont grandi dans le contexte de la révolution tranquille et de ses suites, au moment même où émerge et s'affirme le mouvement des femmes. En cherchant ainsi à établir si ces jeunes de la révolution valorisent des rapports de nature égalitaire entre les sexes — particulièrement lorsqu'il s'agit de l'espace politique —, mon intention est de poser un regard différent et novateur sur les lendemains de la révolution tranquille (sans conclure pour autant à un lien de cause à effet entre ces éléments). En outre, ces jeunes ont atteint l'âge adulte à partir du milieu des années 1980, période où plus de femmes jouent des rôles sociaux non traditionnels (que ce soit comme professionnelles ou dans les emplois de «cols bleus»), mais aussi période où le féminisme mobilise moins de jeunes femmes (l'idée étant qu'il ne sert plus à rien de revendiquer, puisque l'égalité formelle des sexes est atteinte) et où on assiste à un ressac antiféministe (voir Faludi, 1993). Cette conjoncture a permis à d'aucuns de conclure au caractère dépassé du féminisme, voire de le déclarer mort. Tout se passe comme si le féminisme n'avait pas constitué un agent de socialisation pour toute une génération de femmes. Dans un tel cas, l'idée d'un *gender gap* ne tiendrait plus, ce que je me propose d'examiner dans cette recherche.

Finalement, j'ai privilégié les francophones principalement parce qu'il n'existe aucune étude sur ce groupe linguistique au Canada. Certes, l'étude de Nevitte et Gibbins (1990) incluait l'Université Laval et l'Université de Montréal. Toutefois, dans *New Elites in Old States*, les auteurs ne ventilent pas les résultats pour les Canadiennes et Canadiens de langue française. Le privilège accordé ici aux francophones explique que j'ai intégré les universités de Moncton, de Sudbury et d'Ottawa qui, bien que situées à l'extérieur du

Québec, offrent des programmes de science politique en français.

Le questionnaire soumis était du type ponctuel et auto-administré. Il se composait de 24 questions réparties en deux sections, mais plusieurs questions de la première section comportaient des sous-questions. La première partie du questionnaire abordait les opinions concernant les rôles des femmes en politique, que ce soit en tant qu'électrices, militantes, députées, ministres, leaders politiques ou, encore, comme premières ministres. Pour la plupart, ces questions ont été empruntées à d'autres sondages et recherches effectués au Canada, aux États-Unis, en France et en Grande-Bretagne. Cette façon de procéder offre l'avantage de soumettre des questions qui ont fait leurs preuves. La seconde partie du questionnaire comportait les variables indépendantes (soit l'âge, le sexe, le milieu de vie pendant l'enfance, le statut civil, la scolarité de la mère et du père, l'occupation de la mère au cours de l'enfance, l'affiliation et la pratique religieuses, l'affiliation partisane, l'idéologie politique, la préférence pour le milieu de travail et l'université fréquentée), dont le choix est largement inspiré d'une étude récente réalisée aux États-Unis (Bennett et Bennett, 1992).

Quelques mesures ont été prises pour minimiser les effets de désirabilité sociale et favoriser ainsi des réponses sincères. Le thème de cette enquête — les rôles des femmes en politique — présente le risque que des personnes modifient leurs opinions afin de les rendre compatibles avec la légitimité sociale dont jouit aujourd'hui l'idée de l'égalité des sexes. J'ai d'abord assuré les répondantes et répondants de la confidentialité et de l'anonymat des réponses, mesure qui peut favoriser l'expression d'opinions plus embarrassantes (Fowler, 1993 : 90). La formulation des questions laissait voir que les différentes opinions concernant les rôles politiques des femmes étaient également acceptables. De cette façon, on évitait de sous-entendre que certains points de vue pouvaient être meilleurs que d'autres et les répondantes et répondants n'étaient pas incités à donner d'elles et d'eux une image «correcte». Enfin, le droit de refuser de répondre au questionnaire sans aucune conséquence sur les résultats scolaires était clairement mentionné. Mon objectif était de

n'exercer aucune pression sur les finissantes et finissants, ce qui est contraire au principe du consentement éclairé. Je voulais également éviter de créer un sentiment d'obligation de répondre au questionnaire, lequel aurait suscité les réponses faites au hasard. Enfin, citons Blais (1992) qui mentionne qu'«il semble bien que les tentatives délibérées et systématiques de distorsion soient extrêmement rares. Ceux qui acceptent de répondre à un questionnaire le font généralement dans un esprit de collaboration qui s'exprime par un effort de sincérité» (p. 370).

Plus de 259 personnes ont répondu à mon appel (sur un nombre total de 416 questionnaires envoyés), ce qui donne un taux de réponse de 62,3 %. Non seulement ce taux se situe dans les normes en vigueur pour un sondage postal, mais il est supérieur au taux de réponses obtenu par Nevitte et Gibbins (1990) à l'échelle du Canada dans leur recherche effectuée auprès d'une population similaire (soit 53,0 %; p. 32). Des 259 finissantes et finissants ayant répondu, 123 sont des femmes et 136 des hommes. Soixante-six (66) sont inscrits à l'Université d'Ottawa (taux de réponses : 64,1 %), 62 à l'Université du Québec à Montréal (taux de réponses : 75,6 %) et 61 à l'Université Laval (taux de réponses : 61,0 %); 60 proviennent de l'Université de Montréal (taux de réponses : 53,1 %), 7 gradueront à l'Université de Moncton (taux de réponses : 58,3 %) et 3 à l'Université Laurentienne (taux de réponses : 50,0 %)⁵. Leur moyenne d'âge est de 25

5. Il existe une grande variabilité dans les taux de réponses selon les institutions universitaires (de 50 % à l'Université de Moncton à 75,6 % à l'Université du Québec à Montréal), que j'explique de la façon suivante. D'abord, il faut ramener à leur juste proportion les chiffres concernant l'Université de Moncton et l'Université Laurentienne. En effet, 12 questionnaires ont été acheminés à la première université et 6 à la seconde, puisque c'était là le nombre de leurs finissantes et finissants à la session d'hiver 1993. Ensuite, la lettre du directeur du département, qui accompagnait chaque questionnaire, a pu faire une différence. Cette lettre, adressée par le directeur à ses futures bachelères et futurs bacheliers, avait non seulement pour objectif de montrer que les autorités universitaires connaissaient la démarche que j'entreprenais auprès de chaque finissante et finissant, mais encourageait les personnes à répondre au questionnaire. Enfin, il n'était parfois pas possible de faire parvenir le questionnaire à l'adresse courante de la personne et il fallait alors l'expédier au domicile permanent des

ans, plus des trois quarts des finissantes et finissants ayant entre 21 et 25 ans inclusivement. Autrement dit, une majorité des répondantes et répondants sont nés à la fin des années soixante ou au début des années 1970, c'est-à-dire au moment des premières retombées de la révolution tranquille.

Des tableaux de fréquences permettent la présentation des résultats, de même que des mesures d'association (essentiellement le test du khi-carré⁶, des matrices de corrélation linéaire, des corrélations de Pearson et des régressions multiples). J'ai regroupé les «ne sais pas» et «ne répond pas» sous l'étiquette des réponses discrètes, sans les répartir pour autant selon les proportions obtenues pour les réponses indiscretes ou selon leurs caractéristiques sociales. Ce choix est dû au fait que le haut taux de réponses discrètes est parfois significatif en soi.

Enfin dernière explication méthodologique, le questionnaire a été acheminé et complété au moment où Kim Campbell s'affirmait de plus en plus comme la nouvelle leader du Parti conservateur du Canada — et donc la future première ministre. En effet, c'est le 4 janvier 1993 qu'elle a été nommée ministre de la Défense et le 24 février suivant que le

parents. De cette façon, des étudiantes et étudiants ont pu prendre connaissance du questionnaire seulement à la fin de la session d'hiver, c'est-à-dire bien après la date limite pour y répondre, et n'ont pas jugé utile de le remplir et de le retourner à l'Université d'Ottawa. Je soupçonne également que le nombre de cours offerts par un département sur le thème général «Les femmes et la politique» a pu influencer le taux de réponses. Évidemment, il s'agit là d'une intuition plus que d'une certitude.

6. Notons que j'ai également effectué des tests de Mann-Whitney, et ce, simplement par mesure additionnelle de vérification. Le recours à ce test non paramétrique repose sur trois raisons principales. La première est liée au fait que certains tableaux croisés comportent des cellules à moins de cinq unités, ce qui diminue considérablement la portée du test du khi-carré et donc la confiance que l'on peut accorder aux résultats obtenus avec ce test. La seconde raison est que les techniques non paramétriques sont moins contraignantes que les techniques classiques de la statistique en ce qu'elles ne supposent pas une distribution spécifique des caractéristiques de la population. La dernière raison est que les techniques non paramétriques sont mieux adaptées à l'analyse de réponses obtenues à l'aide d'une échelle nominale (Gibbons, 1993 : 1-2), laquelle domine largement le questionnaire utilisé dans cette enquête.

premier ministre Mulroney a annoncé qu'il quittait la vie politique. Ce contexte a pu influencer les réponses des finissantes et finissants au questionnaire sur les rôles des femmes en politique, dans le sens d'une plus grande ouverture d'esprit à cette forme d'engagement social. Sans compter que deux autres femmes s'affirment également dans leur formation politique respective, soit Audrey McLaughlin au Nouveau Parti démocratique du Canada et Sheila Copps au Parti libéral du Canada. Ce «paysage politique au féminin» a certainement le mérite d'offrir des modèles de femmes engagées dans la gouverne de la société. Voyons maintenant les réponses obtenues à cette enquête.

Les résultats obtenus

De quelle façon les nouvelles et nouveaux politologues diplômés en avril 1993 dans six universités canadiennes évaluent-ils les rôles des femmes en politique? Existe-t-il une différence entre les sexes dans ces perceptions? D'autres variables que celle du sexe influencent-elles davantage les opinions sur les femmes en politique? Sur 26 questions concernant les rôles des femmes en politique, 14 ne révèlent aucune différence importante (c'est-à-dire qui soit significative à un seuil observé de 95 %) entre les femmes et les hommes. Dans douze questions, on note des écarts de perception plus ou moins importants en fonction du sexe⁷. Examinons plus en détail ces résultats, en commençant par les aspects sur lesquels les répondantes et répondants ne se distinguent pas d'une façon importante.

Thèmes de convergence entre les opinions politiques des finissantes et finissants

L'idée d'une différence entre les sexes relativement aux comportements électoraux n'est pas récente : on la retrouve, par exemple, dans les débats entourant le droit de vote et le

7. Ces résultats proviennent de l'application du test du khi-carré. Dans huit questions, le test de Mann-Whitney identifie des différences significatives entre les sexes.

cens d'éligibilité pour les femmes au Canada et au Québec (Lamoureux, 1989 : 15-64). Cette idée perdure chez une majorité des finissantes et finissants : 14,7 % croient que les femmes voteraient de façon plus conservatrice que les hommes et 39,8 % adoptent la position inverse. Par contre, le tiers des étudiantes et étudiants ne voient pas de différences entre le comportement des électrices et celui des électeurs.

Autre terrain de consensus entre les finissantes et finissants de science politique, celui du rôle de parlementaire. Selon une explication souvent évoquée, la faible présence des femmes dans les Parlements serait due au fait que l'électorat est réfractaire à des candidatures féminines. Pourtant, nombre d'études américaines (Burrell, 1988, 1990; Darcy, Welch et Clark, 1987 : 61-62; Darcy, Brewer et Clay, 1984; Ekstrand et Eckert, 1981; Zipp et Plutzer, 1985) et canadiennes (Hunter et Denton, 1984) démontrent l'inexistence d'une telle résistance à l'endroit des candidatures féminines. Le même constat se dégage de la présente recherche : dans une très large majorité, les finissantes (89,4 %) et finissants (91,9 %) ne croient pas que cela fasse une différence que leur député soit du sexe féminin ou masculin.

Cet argument voulant que l'électorat soit défavorable aux femmes a été repris avec sept autres explications afin de cerner les causes auxquelles les finissantes et les finissants de science politique attribuaient la faible présence des femmes en politique. Les arguments présentés dans le questionnaire se retrouvent dans les études qui traitent de la question des femmes en politique. Outre l'idée que l'électorat ne vote pas pour une femme, les autres explications sont les suivantes : les femmes ne sont pas intéressées par la politique; les partis politiques exercent des discriminations envers elles; les femmes ne se font pas confiance; elles ne se présentent pas comme candidates; elles ne sont pas aptes à occuper un siège au Parlement; elles n'ont pas les compétences requises pour faire de la politique; et elles donnent la priorité à leur vie familiale. Les finissantes et finissants réagissent d'une façon similaire à ces quatre dernières explications.

Ainsi, une nette majorité (soit 64,5 %) de finissantes et finissants expliquent la faible proportion de législatrices aux Communes par le nombre trop limité de femmes qui posent leur candidature⁸. Les réponses des étudiantes et étudiants ne se distinguent pas davantage sur l'explication selon laquelle les femmes sont inaptes à occuper un siège au Parlement (96,1 % des répondantes et répondants la rejettent). Même rejet de l'explication invoquant l'inexpérience et le manque de compétences requises pour être députées (93,4 % des répondantes et répondants ne soutiennent pas cette proposition). Ce résultat laisse présager une transformation non négligeable de la conception que se font les jeunes des rôles des femmes et des hommes, tant au sein de la société qu'à l'intérieur de la famille. Cela est étayé par les réponses partagées que provoque l'explication suggérant que les femmes placent leur vie familiale avant leur carrière politique : 23,2 % des répondantes et répondants soutiennent une telle proposition, contre 41,3 % qui la rejettent et 30,9 % qui adoptent une position mitoyenne.

Le questionnaire aborde ensuite les solutions qui pourraient remédier à la sous-représentation des femmes en politique. Cinq solutions qui sont parfois suggérées pour favoriser la participation politique des femmes et accroître leur proportion au Parlement ont été soumises aux répondantes et répondants. Ce sont des mesures de quotas et d'action positive pour les femmes, un appui financier aux femmes candidates, la mise sur pied par les partis politiques de sessions de formation pour les femmes intéressées à poser leur candidature, de meilleurs services de garde à l'enfance au Parlement et une modification des horaires de travail au Parlement. Ces trois dernières mesures ne créent pas d'opposition entre répondantes et répondants.

Les propositions concernant la mise sur pied de sessions de formation par les partis politiques et de meilleurs services

8. D'ailleurs, à ce chapitre, la dernière élection fédérale au Canada est marquante: seulement 277 femmes ont posé leur candidature sous la bannière du Parti libéral (64), du Bloc québécois (10), du *Reform Party* (23), du Nouveau Parti démocratique (113) ou du Parti conservateur (67), contre 1 389 candidatures masculines.

de garde au Parlement obtiennent le soutien d'au moins 75,0 % des répondantes et répondants. Par contre, l'idée de changer les horaires de travail au Parlement divise davantage les opinions : 29,3 % soutiennent cette proposition, 34,7 % la rejettent et 29,0 % se disent ni en accord ni en désaccord. Bien que sur aucun de ces aspects le khi-carré n'identifie d'écarts significatifs (c'est-à-dire $p < 0,05$) entre les réponses des femmes et celles des hommes, il convient de noter que les femmes les appuient dans une plus forte proportion que les hommes.

Un autre aspect abordé dans l'enquête est celui des rôles politiques au sein de l'exécutif. Dans *The Comparative Study of Political Elites*, Putnam (1976) propose cette loi qui, bien qu'informelle, semble universelle : plus on s'élève dans la hiérarchie politique, plus la compétition devient vive et plus les femmes se font rares (p. 33). Et, de fait, plusieurs recherches canadiennes ont montré que les femmes restent confinées à des positions subalternes, là où le pouvoir est moindre (Bashevkin, 1982, 1993 : 65-92; Brodie et Vickers, 1982 : 25-30; Clarke et Kornberg, 1979; Vickers, 1978). Dès lors, on peut s'interroger sur les perceptions des finissantes et finissants quant à la participation des femmes aux plus hautes responsabilités de l'État.

Lorsqu'il s'agit de la fonction de première ministre, l'opinion dominante chez les finissantes et finissants (85,7 %) veut que cela ne fasse pas de différence que le poste soit occupé par une femme ou par un homme. Néanmoins, j'ai voulu vérifier si cette indifférence face au sexe de la personne qui occupe le poste de chef du gouvernement se maintenait à l'égard de tous les dossiers. En effet, certains proposent que l'intégration des femmes en politique respecte la division traditionnelle des rôles féminins et masculins. Les femmes et les hommes développant des valeurs, des connaissances et des comportements spécifiques à leur sexe en vertu du processus de socialisation, l'intégration des femmes dans l'espace public aurait pour objectif de faire profiter la gouverne politique de leurs capacités particulières (Costantini et Craik, 1977; Darcy, Welch et Clark, 1987 : 12-13; Mueller, 1986). Les finissantes et finissants de science politique partagent-ils cette perspective?

Pour répondre à cette question, je leur ai demandé d'indiquer qui, entre une femme première ministre et un homme premier ministre d'égale compétence, réussirait le mieux à gérer l'économie du pays, à prendre des mesures en matière de chômage, à réformer le système de santé, à diriger la politique étrangère et à améliorer les conditions de vie de la population⁹. L'opinion majoritaire qui se dégage pour ces cinq aspects est que le sexe de la personne qui occupe le poste de premier ministre ne change pas grand-chose à l'orientation prise dans différents dossiers : 87,6 % des répondantes et répondants adoptent ce point de vue sur l'aspect de la gestion de l'économie; 81,5 % en ce qui concerne le chômage; 71,8 % lorsqu'il est question du système de santé; 73,4 % relativement à la politique étrangère; et 67,6 % en ce qui a trait aux conditions de vie de la population. Les réponses des femmes et des hommes ne se distinguent pas d'une façon significative, si ce n'est sur l'aspect de la politique étrangère : les finissants sont plus enclins à considérer qu'un homme réussirait mieux qu'une femme dans ce domaine¹⁰.

Par ailleurs, l'analyse de ces cinq questions à l'aide de matrices de corrélation linéaire fait ressortir une association entre les réponses à la question sur la gestion de l'économie et les responsabilités de la politique étrangère et les réponses aux questions sur les mesures en matière de chômage, la réforme du système de santé et l'amélioration des conditions de vie de la population. Ces tendances se manifestent autant dans les réponses des finissantes, prises isolément, que dans celles des seuls finissants, bien que, pour ces derniers, l'interprétation de l'association entre le thème de la gestion de l'économie et celui des aspects de la politique étrangère, du chômage et de la santé soit moins nette. Il semble donc que les modèles traditionnels de la division des compétences et des rôles politiques perdurent (c'est-à-dire les dossiers *soft*

9. Cette question est inspirée d'un sondage Gallup (1984) effectué aux États-Unis.

10. Remarquons ici que seul le test du khi-carré est significatif et que le test de Mann-Whitney ne l'est pas. De tels écarts entre les résultats des deux tests se manifestent également ailleurs dans le texte.

versus les dossiers *hard*). Toutefois des analyses de facteurs permettraient d'en préciser les modalités et l'importance. Voyons à présent les points de divergence entre les répondantes et répondants à cette enquête sur les perceptions des rôles des femmes en politique.

Thèmes de divergence entre les opinions politiques des finissantes et finissants

Les réactions des étudiantes et étudiants diffèrent sur toutes les questions qui abordaient l'aspect des partis politiques. Les résultats des travaux réalisés jusqu'à maintenant laissent croire que ces structures limitent, plutôt qu'elles ne favorisent, l'accès des femmes au Parlement : en plus de se retrouver surtout dans les fonctions de « cols roses », les femmes, lorsqu'elles siègent à l'exécutif, sont plus souvent secrétaires que présidentes ou trésorières (Bashevkin, 1991, 1993 : 69-74; Brodie et Vickers, 1982 : 25-30). Plus que les hommes, elles connaissent des problèmes financiers au moment de leur campagne d'investiture et de leur campagne électorale (Brodie, 1991; Leduc, 1990) et sont plus susceptibles qu'eux d'affronter un adversaire au moment de solliciter l'investiture de leur parti (Erickson, 1991). En outre, on ne compte plus les études qui montrent que les femmes et les hommes ne jouissent pas des mêmes possibilités de militer dans un parti, notamment en raison de leurs responsabilités familiales (Gingras, Maillé et Tardy, 1989 : 147; Kay, Lambert, Brown et Curtis, 1987).

D'un point de vue général, une proportion légèrement supérieure de nouvelles et nouveaux politologues considèrent que les femmes ont les mêmes chances que les hommes de s'engager dans un parti politique au Canada: 49,0 % soutiennent cette position contre 46,3 % qui expriment un avis contraire. Par contre, cette question divise nettement les répondantes et répondants : si 58,1 % des répondants ne voient pas d'obstacles pour les femmes intéressées à s'engager dans les partis politiques, tel est le cas de 39,0 % des répondantes; dans une proportion de 55,3 %, ces dernières jugent que les femmes n'ont pas les mêmes chances

que les hommes de s'engager dans un parti politique, contre 38,2 % des hommes (χ^2 : 10,893; d. l. 3; P: 0,0123).

Si l'on va plus loin et que l'on teste maintenant la possibilité d'appuyer un parti dirigé par une chef, là encore des écarts importants se manifestent entre les réponses des femmes et celles des hommes. Certes, 71,8 % des répondantes et répondants affirment que le sexe de la personne qui dirige ne fait aucune différence sur leurs préférences électorales. En outre, seulement cinq personnes affirment qu'elles seraient moins portées à appuyer un parti dirigé par une femme, ce qui vient affaiblir encore davantage l'idée voulant que l'électorat serait défavorable à des candidatures féminines. En fait, c'est bien plutôt la tendance contraire qui semble se manifester avec plus d'ampleur : 23,2 % des répondantes et répondants avouent qu'ils seraient plus susceptibles d'appuyer un parti dirigé par une femme. On identifie toutefois une relation entre le sexe et la propension à appuyer un parti dirigé par une femme : 41 des 123 répondantes (33,3 %) déclarent qu'elles soutiendraient un parti ayant une leader, contre 19 des 136 répondants (14,0 %) (χ^2 : 15,902; d. l. : 4; P : 0,0032)¹¹.

Cet écart femmes-hommes perdure lorsque l'on considère le parti habituellement privilégié par les répondantes ou les répondants. D'une façon générale, 80,3 % des finissantes et finissants affirment qu'à compétence égale, si une femme se présentait pour devenir chef de leur parti, ils l'appuieraient. Pourtant, les femmes et les hommes ne réagissent pas de la même façon à cette proposition : 90,2 % des finissantes (ou 111 des 123 répondantes) soutiendraient la candidature d'une aspirante-leader, contre 71,3 % des finissants de science politique, cette différence étant

11. Ce résultat reflète, mais d'une façon encore plus prononcée, celui obtenu par la maison Gallup dans un sondage effectué entre le 4 et le 7 janvier 1989 auprès de 1 021 adultes répartis à travers le Canada. À ce moment, 20,0 % des femmes affirmaient qu'elles seraient plus portées à appuyer un parti dirigé par une chef, contre 10,0 % des répondants. En exprimant de cette façon un «préjugé favorable» envers leurs semblables, les femmes font une différence en politique, ce qui ne manque pas de nourrir l'idée d'un *gender gap*.

significative d'un point de vue statistique (χ^2 : 15,418; d. l.: 3; P: 0,0015)¹². En outre, ces derniers sont bien plus hésitants que leurs consœurs face à un tel scénario : plus du quart (26,5 %) avouent ne pas savoir ce qu'ils feraient, contre seulement 8,1 % des répondantes.

Les étudiants se montrent également plus conservateurs que leurs compagnes de classe au sujet de l'augmentation de la proportion des femmes parmi les membres des Communes canadiennes. Certes, 74,9 % des finissantes et finissants pensent qu'il devrait y avoir beaucoup plus de femmes que maintenant au Parlement fédéral, alors que 19,7 % considèrent qu'il ne devrait y avoir qu'un peu plus de femmes seulement¹³. Pourtant, les hommes expriment un enthousiasme plus réservé: si 86,2 % des finissantes considèrent qu'il devrait y avoir beaucoup plus de femmes au Parlement, la proportion correspondante pour les finissants est de 64,7 %; près de 27,2 % des répondants croient plus approprié qu'il y ait juste un peu plus de femmes au Parlement, contre 11,4 % de répondantes (χ^2 : 18,882; d. l.: 4; P: 0,0008)¹⁴.

En ce qui concerne les explications de la sous-représentation des femmes en politique, quatre d'entre elles ne font pas l'unanimité chez les finissantes et finissants. Ce sont les suivantes : l'électorat ne vote pas pour une candidate; les femmes ne sont pas intéressées par la politique; les partis politiques exercent des discriminations envers elles;

12. La prudence est ici de rigueur, le test de Mann-Whitney donnant une probabilité de 0,9717. Cet écart important entre les résultats des deux tests s'explique d'abord par le faible nombre d'unités dans deux des quatre cellules du tableau de fréquences utilisé pour le test du khi-carré et, ensuite, par le nombre important de réponses discrètes non considérées dans le test de Mann-Whitney.

13. Cette question est inspirée d'une recherche effectuée par Andrew Geddes, Catriona Levy, Joni Lovenduski et Pippa Norris auprès des candidates et candidats britanniques en 1991.

14. Je préfère être prudente dans l'interprétation de ce khi-carré, principalement pour deux raisons: 1° plusieurs cellules comportent moins de cinq unités; 2° le test de Mann-Whitney donne une probabilité de 0,1461.

et les femmes ne se font pas confiance. Le tableau 1 montre la répartition des réponses obtenues à ces questions. Il a déjà été dit que, très majoritairement, les femmes et les hommes n'accordaient pas d'importance au fait d'avoir une femme ou un homme comme député; autrement dit, l'électorat ne serait ni spécialement défavorable ni favorable aux candidatures féminines. Et, de fait, 46,0 % des répondantes et répondants se disent «en désaccord» ou «tout à fait en désaccord» avec cette idée d'un préjugé négatif de l'électorat envers les femmes qui aspirent à faire de la politique, alors que près de 28,9 % la soutiennent et que plus du cinquième des répondantes et répondants expriment une opinion mitoyenne (20,8 %). En outre, les femmes et les hommes ne soutiennent pas de la même façon ces options: si 20,6 % des répondants considèrent que l'électorat ne vote pas pour une femme, 38,2 % des répondantes adoptent ce point de vue; 55,1 % des finissants rejettent une telle idée, contre 35,8 % des finissantes. Les opinions exprimées sur cette dimension varient significativement en fonction du sexe (χ^2 : 21,385; d. l. : 5; P : 0,0007).

Une autre cause de la sous-représentation des femmes en politique peut être l'absence d'intérêt de la gent féminine pour les affaires publiques. Pourtant, 65,6 % des répondantes et répondants ne le croient pas, 14,6 % voient là un élément à considérer et 17,4 % se disent ni en accord ni en désaccord avec cette proposition. Mais sur cette question également les femmes et les hommes ne réagissent pas de la même façon : 78,9 % des répondantes et 53,7 % des répondants rejettent l'idée d'un désintérêt des femmes pour la gouverne politique; 10,5 % des finissantes et 18,4 % des finissants y voient là une explication sérieuse (χ^2 : 27,038; d. l. : 5; P : <0,0001).

Tableau 1 : Répartition des réponses à la question : «Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les explications suivantes de la faible présence des femmes au Parlement?» (en fonction du sexe)

	Femmes	%
L'électorat ne vote pas pour une femme.		
Tout à fait en accord	5	4,1
En accord	42	34,1
Ni en accord, ni en désaccord	29	23,6
En désaccord	36	29,3
Tout à fait en désaccord	8	6,5
Réponses discrètes	3	2,4
TOTAL	123	

	Hommes	%
L'électorat ne vote pas pour une femme.		
Tout à fait en accord	2	1,5
En accord	26	19,1
Ni en accord, ni en désaccord	25	18,4
En désaccord	44	32,3
Tout à fait en désaccord	31	22,8
Réponses discrètes	8	5,9
TOTAL	136	

	Total	%
L'électorat ne vote pas pour une femme.		
Tout à fait en accord	7	2,7
En accord	68	26,2
Ni en accord, ni en désaccord	54	20,8
En désaccord	80	30,9
Tout à fait en désaccord	39	15,1
Réponses discrètes	11	4,3
TOTAL	259	

Khi-carré :21,385; d.l. : 5; P : 0,0007

Mann-Whitney :

Sexe	Taille de l'échantillon	Somme des rangs	Rangs moyens	Probabilité
Femmes	82	5174,500	63,104	0,0008
Hommes	64	5556,500	86,820	

	Femmes	%
Les femmes ne sont pas intéressées par la politique.		
Tout à fait en accord	2	1,6
En accord	11	8,9
Ni en accord, ni en désaccord	12	9,8
En désaccord	43	35,0
Tout à fait en désaccord	54	43,9
Réponses discrètes	1	0,8
TOTAL	123	

	Hommes	%
Les femmes ne sont pas intéressées par la politique.		
Tout à fait en accord	2	1,5
En accord	23	16,9
Ni en accord, ni en désaccord	33	24,3
En désaccord	48	35,3
Tout à fait en désaccord	25	18,4
Réponses discrètes	5	3,7
TOTAL	136	

	Total	%
Les femmes ne sont pas intéressées par la politique.		
Tout à fait en accord	4	1,5
En accord	34	13,1
Ni en accord, ni en désaccord	45	17,4
En désaccord	91	35,1
Tout à fait en désaccord	79	30,5
Réponses discrètes	6	2,3
TOTAL	259	

Khi-carré :27,038; d.l. : 5; P : <0,0001

Mann-Whitney :

Sexe	Taille de l'échantillon	Somme des rangs	Rangs moyens	Probabilité
Femmes	82	6708,500	81,811	0,0072
Hommes	64	4022,500	62,852	

	Femmes	%
Les femmes n'ont pas confiance en elles.		
Tout à fait en accord	5	4,1
En accord	22	17,9
Ni en accord, ni en désaccord	22	17,9
En désaccord	26	21,1
Tout à fait en désaccord	46	37,4
Réponses discrètes	2	1,6
TOTAL	123	

	Hommes	%
Les femmes n'ont pas confiance en elles.		
Tout à fait en accord	1	0,7
En accord	11	8,1
Ni en accord, ni en désaccord	24	17,7
En désaccord	44	32,4
Tout à fait en désaccord	52	38,2
Réponses discrètes	4	2,9
TOTAL	136	

	Total	%
Les femmes n'ont pas confiance en elles.		
Tout à fait en accord	6	2,3
En accord	33	12,7
Ni en accord, ni en désaccord	46	17,8
En désaccord	70	27,0
Tout à fait en désaccord	98	37,8
Réponses discrètes	6	2,3
TOTAL	259	

Khi-carré : 11,459; d.l. : 5; P : 0,0430

Mann-Whitney :

Sexe	Taille de l'échantillon	Somme des rangs	Rangs moyens	Probabilité
Femmes	82	5621,000	68,549	0,1093
Hommes	64	5110,000	79,844	

	Femmes	%
Les partis politiques exercent de la discrimination contre les femmes.		
Tout à fait en accord	10	8,1
En accord	45	36,6
Ni en accord, ni en désaccord	31	25,2
En désaccord	21	17,1
Tout à fait en désaccord	4	3,3
Réponses discrètes	12	9,8
TOTAL	123	

	Hommes	%
Les partis politiques exercent de la discrimination contre les femmes.		
Tout à fait en accord	8	5,9
En accord	29	21,3
Ni en accord, ni en désaccord	39	28,7
En désaccord	38	27,9
Tout à fait en désaccord	15	11,0
Réponses discrètes	7	5,2
TOTAL	136	

	Total	%
Les partis politiques exercent de la discrimination contre les femmes.		
Tout à fait en accord	18	7,0
En accord	74	28,6
Ni en accord, ni en désaccord	70	27,0
En désaccord	59	22,8
Tout à fait en désaccord	19	7,3
Réponses discrètes	19	7,3
TOTAL	259	

Khi-carré : 16,568; d.l. : 5; P : 0,0054

Mann-Whitney :

Sexe	Taille de l'échantillon	Somme des rangs	Rangs moyens	Probabilité
Femmes	82	5375,500	65,555	0,0102
Hommes	64	5355,500	83,680	

D'aucuns arguent que la sous-représentation des femmes en politique tient à ce qu'elles ne se font pas confiance. Pourtant, 70,6 % des répondants et 58,5 % des répondantes rejettent une telle idée. Il faut remarquer toutefois que 22,0 % des répondantes et 8,8 % des répondants entérinent cette proposition, ce qui laisse perplexe du côté des femmes. En effet, pourquoi ces jeunes femmes jugent-elles de cette façon les capacités des leurs à entrer en politique? Est-ce un effet de socialisation, une conformité aux valeurs culturelles ou le fruit de leur expérience? À un seuil observé de 95,0 %, ces réponses fournies par les femmes et

les hommes se distinguent d'une façon statistiquement significative (χ^2 : 11,459; d. l. : 5; P : 0,0430)¹⁵.

Les partis politiques ont souvent été mis au banc des accusés pour expliquer l'effacement des femmes en politique : ils exerceraient de la discrimination à l'encontre des femmes. Pourtant, à voir la façon dont les organisations partisanes courtisent l'électorat féminin — notamment en lui offrant la possibilité d'élire des femmes —, on a presque l'impression que cette discrimination... change de direction! Cette ambivalence se reflète d'ailleurs dans la répartition des réponses obtenues à cette question : 35,6 % appuient l'idée que les partis politiques exercent une discrimination envers les femmes, contre 30,1 % qui la rejettent et 27,0 % qui se situent entre ces deux opinions. Il faut souligner ici le taux important de réponses discrètes, soit 7,3 %. Il est probablement plus intéressant encore de ventiler les réponses en fonction du sexe: 44,7 % des finissantes considèrent que les partis politiques discriminent d'une façon négative les femmes contre 20,4 % qui rejettent une telle interprétation, alors que 27,2 % des finissants croient que les partis ne sont pas impartiaux envers les femmes et que 38,9 % défendent la position inverse. Au moins le quart des répondantes et répondants se disent ni en accord ni en désaccord avec l'idée suggérée. Ces réponses ne relèvent pas du pur hasard, mais subissent l'influence du sexe des personnes soumises au questionnaire (χ^2 : 16,568; d. l. : 5; P : 0,0054).

Cette perception selon laquelle les partis politiques discriminent les femmes ressort pour ce qui est de l'opportunité d'accéder au conseil des ministres. Nos données montrent que plus de la moitié des répondantes et répondants (54,8 %) considèrent qu'une femme n'a pas les mêmes possibilités de devenir ministre, alors que 34,4 % soutiennent la position inverse. Par contre, les finissantes sont nettement

15. Là encore, je préfère être prudente dans l'interprétation de ce khi-carré, d'abord parce qu'il se situe à la limite du niveau de confiance accepté, ensuite parce que le test de Mann-Whitney donne une probabilité supérieure à 5 %, ce qui incite à conserver l'hypothèse nulle. En outre, plusieurs cellules de ce tableau contiennent moins de cinq unités, ce qui limite la portée du test du khi-carré.

plus nombreuses que les finissants à percevoir des obstacles sur le chemin du pouvoir : 67,5 % des répondantes jugent qu'une députée ne jouit pas des mêmes chances de participer au conseil des ministres contre 18,7 % qui choisissent l'option inverse; du côté des répondants les proportions respectives sont de 43,4 % et 48,5 %. Cet écart entre les femmes et les hommes est statistiquement significatif (χ^2 : 25,529; d. l. : 2; P : <0,0001).

Enfin, deux stratégies destinées à accroître le nombre de femmes au Parlement marquent une franche démarcation entre hommes et femmes. L'une suggère d'instaurer des mesures de quotas et d'action positive pour les femmes, et l'autre propose de donner un appui financier aux candidates. La première stratégie a la faveur de 44,8 % des répondantes et répondants, et soulève l'opposition de 34,0 %; 18,5 % se placent au centre de ces deux options (voir le tableau 2). Les finissantes et finissants ne réagissent pas de la même façon à cette solution : 58,5 % des femmes la soutiennent et 23,6 % la rejettent, alors que 32,4 % des hommes s'y disent favorables et 43,4 % défavorables (χ^2 : 29,570; d. l. : 6; P : <0,0001). Dans la même veine, il n'est pas étonnant de constater une scission similaire en fonction du sexe par rapport à l'idée de donner un appui financier aux candidates. Disons d'abord que, dans l'ensemble, les nouvelles et nouveaux politologues francophones y sont défavorables : 41,0 % rejettent cette solution, contre 33,6 % qui l'envisagent positivement et 22,8 % qui adoptent une position mitoyenne. Par contre, 42,3 % des finissantes la soutiennent contre 25,7 % des finissants, ces derniers rejetant un appui financier aux candidates dans une proportion de 51,5 %, contre 29,2 % des femmes qui en font autant. Le sexe constitue une variable significative des réactions à cette proposition, les répondantes étant plus portées à l'appuyer que les répondants (χ^2 : 17,066; d. l. : 5; P : 0,0044).

Tableau 2 : Répartition des réponses à la question : «Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les propositions suivantes destinées à augmenter le nombre de femmes au Parlement?» (en fonction du sexe)

	Femmes	%
Des mesures de quotas et d'action positive pour les femmes.		
Tout à fait en accord	32	26,0
En accord	40	32,5
Ni en accord, ni en désaccord	18	14,6
En désaccord	21	17,1
Tout à fait en désaccord	8	6,5
Réponses discrètes	4	3,3
TOTAL	123	

	Hommes	%
Des mesures de quotas et d'action positive pour les femmes.		
Tout à fait en accord	20	14,7
En accord	24	17,7
Ni en accord, ni en désaccord	30	22,1
En désaccord	22	16,2
Tout à fait en désaccord	37	27,2
Réponses discrètes	3	2,2
TOTAL	136	

	Total	%
Des mesures de quotas et d'action positive pour les femmes.		
Tout à fait en accord	52	20,1
En accord	64	24,7
Ni en accord, ni en désaccord	48	18,5
En désaccord	43	16,6
Tout à fait en désaccord	45	17,4
Réponses discrètes	7	2,7
TOTAL	259	

Khi-carré : 29,570; d.l. : 6; P : < 0,0001

Mann-Whitney :

Sexe	Taille de l'échantillon	Somme des rangs	Rangs moyens	Probabilité
Femmes	82	5467,500	66,677	0,0273
Hommes	64	5263,500	82,242	

	Femmes	%
Donner un appui financier aux femmes candidates.		
Tout à fait en accord	22	17,9
En accord	30	24,4
Ni en accord, ni en désaccord	31	25,2
En désaccord	25	20,3
Tout à fait en désaccord	11	8,9
Réponses discrètes	4	3,3
TOTAL	123	

	Hommes	%
Donner un appui financier aux femmes candidates.		
Tout à fait en accord	17	12,5
En accord	18	13,2
Ni en accord, ni en désaccord	28	20,6
En désaccord	36	26,5
Tout à fait en désaccord	34	25,0
Réponses discrètes	3	2,2
TOTAL	136	

	Total	%
Donner un appui financier aux femmes candidates.		
Tout à fait en accord	39	15,1
En accord	48	18,5
Ni en accord, ni en désaccord	59	22,8
En désaccord	61	23,6
Tout à fait en désaccord	45	17,4
Réponses discrètes	7	2,7
TOTAL	259	

Khi-carré : 17,066; d.l. : 5; P : 0,0044

Mann-Whitney :

Sexe	Taille de l'échantillon	Somme des rangs	Rangs moyens	Probabilité
Femmes	82	5454,000	66,512	0,0238
Hommes	64	5277,000	82,453	

Jusqu'à maintenant, j'ai plutôt organisé mon analyse en fonction de la seule variable du sexe afin d'établir la façon dont les nouvelles et nouveaux politologues évaluent les rôles des femmes en politique et afin aussi de voir si leurs perceptions varient selon qu'ils sont femmes ou hommes. Mais dans la mesure où il ne se dégage pas une uniformité dans les réactions des finissantes et des finissants aux questions posées par le moyen de cette enquête, il importe de se demander si d'autres variables que le sexe influencent les opinions sur les femmes en politique et, le cas échéant, dans quelle mesure elles le font.

Le sexe comme variable dominante des opinions concernant les rôles des femmes en politique

Au tableau 3 sont présentés les résultats de corrélations de Pearson et de régressions multiples entre les 26 questions (variables dépendantes) soumises dans cette enquête, de même que cinq variables indépendantes, soit le sexe, le milieu d'enfance (rural ou urbain petit, moyen ou grand), la scolarité de la mère et la scolarité du père (primaire, secondaire, secondaire spécialisé, collégial, universitaire 1^{er} cycle, 2^o cycle, et plus) et l'occupation de la mère durant l'enfance (ménagère à temps complet, travailleuse à temps partiel ou à temps complet). Ces variables indépendantes ont été retenues d'abord parce que les finissantes et finissants se répartissent d'une façon normale entre les différentes modalités de réponse de chacune des variables et, ensuite, parce que lesdites modalités de réponse permettent une ordinalité.

En fonction des résultats de cette enquête menée auprès des finissantes et finissants francophones de science politique en avril 1993, il ne fait pas de doute que le sexe exerce une influence importante sur les opinions portant sur les rôles des femmes en politique. Que l'on considère les corrélations de Pearson ou les régressions multiples, le sexe s'affirme comme la variable la plus déterminante pour 16 des 26 questions posées. Il faut toutefois apporter deux précisions au sujet de ce premier commentaire tiré du tableau 3.

D'abord, les variables socio-économiques retenues expliquent tout au plus 14 % de la variance, selon la question considérée. Aussi, bien que les relations adoptent l'orientation attendue (sauf en ce qui concerne les causes de la faible présence des femmes en politique que les finissantes attribuent au manque de confiance en soi), les sources de variation dans les opinions concernant les rôles des femmes en politique peuvent aussi provenir d'autres variables qui échappent à cette recherche.

Tableau 3 : Corrélations de Pearson et régressions multiples pour les 26 questions en fonction du sexe, du milieu à l'enfance, de la scolarité de la mère et du père et de l'occupation de la mère durant l'enfance.

	Sexe	Rural/ urbain	Scolarité		Occ. mère	R ² ()*
			mère	père		
Engagement dans un parti politique						
Corrélation	,35	,06	,00	,02	,07	
Régression	,39	,10	-,00	,02	,04	,18 (,14)
Voter pour un parti dirigé par une femme						
Corrélation	-,19	-,00	-,04	-,02	-,02	
Régression	-,20	-,02	-,04	,00	,02	,05 (,00)
Sexe de sa députée ou son député						
Corrélation	-,06	-,05	-,02	-,00	-,03	
Régression	-,09	-,07	-,00	,01	-,00	,06 (,01)
Voter pour son parti habituel si dirigé par un femme						
Corrélation	,02	-,02	-,00	-,00	,01	
Régression	,00	-,02	-,00	,00	,02	,06 (,02)
Accès des femmes au conseil des ministres						
Corrélation	,33	,04	,03	,02	-,04	
Régression	,39	,09	,04	-,01	-,10	,17 (,13)
Sexe de la première ministre ou du premier ministre						
Corrélation	-,07	-,04	-,04	-,02	-,05	
Régression	-,08	-,05	-,02	,00	-,02	,07 (,03)

	Sexe	Rural/ urbain	Scolarité		Occ. mère	R ² ()*
			mère	père		
Compétence d'une première ministre ou d'un premier ministre : économie						
Corrélation	-,02	,04	,05	,03	,03	
Régression	-,02	,03	,04	,00	-,00	,07 (,03)
Compétence d'une première ministre ou d'un premier ministre : chômage						
Corrélation	-,03	,00	-,01	-,00	,04	
Régression	-,04	-,00	-,03	,00	,06	,02 (,nd)**
Compétence d'une première ministre ou d'un premier ministre : santé						
Corrélation	,00	-,00	-,02	-,00	,00	
Régression	,00	-,00	-,04	,02	,02	,00 (,nd)
Compétence d'une première ministre ou d'un premier ministre : politique étrangère						
Corrélation	,17	-,03	,02	-,00	,01	
Régression	,16	-,00	,03	-,02	-,01	,04 (,nd)
Compétence d'une première ministre ou d'un premier ministre : conditions de vie de la population						
Corrélation	,01	-,01	-,00	-,01	,01	
Régression	,00	-,00	-,00	-,01	,02	,00 (,nd)
Vote des femmes plus libéral ou conservateur						
Corrélation	-,06	-,01	,03	,00	,10	
Régression	-,11	-,04	,03	-,02	,11	,02 (,nd)

	Sexe	Rural/ urbain	Scolarité		Occ. mère	R ² ()*
			mère	père		
Proportion des femmes au Parlement						
Corrélation	-,11	-,05	-,02	-,02	,00	
Régression	-,14	-,07	-,00	-,00	,03	,04 (,nd)
Explication de la faible présence de femmes au Parlement : pas de candidates						
Corrélation	-,04	-,16	-,03	-,06	-,15	
Régression	-,09	-,15	,08	-,06	-,14	,05 (,nd)
Explication de la faible présence de femmes au Parlement : électorat hostile						
Corrélation	-,82	,22	-,04	,03	-,24	
Régression	-,68	,16	-,00	,03	-,23	,18 (,14)
Explication de la faible présence de femmes au Parlement : désintérêt des femmes pour la politique						
Corrélation	,36	-,07	,11	,11	-,01	
Régression	,32	-,08	,06	,10	-,10	,07 (,02)
Explication de la faible présence de femmes au Parlement : partis politiques hostiles						
Corrélation	-,69	,07	-,15	-,05	-,02	
Régression	-,67	,00	-,19	,04	,12	,13 (,08)

	Sexe	Rural/ urbain	Scolarité		Occ. mère	R ² ()*
			mère	père		
Explication de la faible présence de femmes au Parlement : inaptitude de la part des femmes						
Corrélation	,00	-,01	,04	-,00	-,07	
Régression	,01	-,00	,11	-,05	-,11	,04 (,nd)
Explication de la faible présence de femmes au Parlement : famille plus importante que la politique						
Corrélation	,00	-,15	,06	,03	-,00	
Régression	-,11	-,20	,08	,04	-,01	,04 (,nd)
Explication de la faible présence de femmes au Parlement : manque d'expériences et de compétences						
Corrélation	,16	,04	,08	,03	-,03	
Régression	,20	,06	,12	-,04	-,11	,04 (,nd)
Explication de la faible présence de femmes au Parlement : manque de confiance						
Corrélation	-,46	,09	-,08	,01	-,16	
Régression	,39	,05	-,10	,07	-,11	,06 (,02)
Stratégie pour accroître le nombre de femmes en politique : sessions de formation						
Corrélation	,23	-,15	-,13	-,06	,10	
Régression	,16	-,13	-,20	,04	,20	,08 (,04)

	Sexe	Rural/ urbain	Scolarité		Occ. mère	R ² ()*
			mère	père		
Stratégie pour accroître le nombre de femmes en politique : quotas et action positive						
Corrélation	-,51	-,07	,14	,03	,00	
Régression	-,64	-,17	,24	-,05	-,02	,07 (,03)
Stratégie pour accroître le nombre de femmes en politique : meilleures garderies						
Corrélation	-,03	-,00	-,01	,00	,11	
Régression	-,06	-,03	-,06	,03	,14	,02 (,nd)
Stratégie pour accroître le nombre de femmes en politique : changer les horaires de travail au Parlement						
Corrélation	,24	,12	,14	,16	,06	
Régression	,28	,09	,03	,13	-,04	,05 (,00)
Stratégie pour accroître le nombre de femmes en politique : financement spécial aux candidates						
Corrélation	-,53	,15	,05	-,03	-,08	
Régression	-,47	,13	,18	-,13	-,11	,06 (,02)

* Il s'agit du R² ajusté.

** nd : information non disponible.

Ensuite, cette prépondérance du sexe fluctue grandement selon les questions considérées : si l'on ne peut douter de son importance sur plusieurs aspects (notamment la capacité des femmes de s'engager dans un parti politique et d'accéder au conseil des ministres, la perception de l'électorat et des partis politiques comme étant hostiles aux

candidatures de femmes, le soi-disant désintérêt des femmes pour la politique ou leur manque de confiance en elles, les stratégies des quotas et de l'action positive, le changement des horaires de travail au Parlement et l'attribution d'un financement spécial aux candidates), par contre cette influence semble beaucoup plus ténue quand il s'agit du sexe du député ou du chef du gouvernement, ou quand il est question de la proportion de femmes souhaitable au Parlement.

En fait, bien que la frontière reste floue entre ces deux catégories de questions, dans le premier cas on parle de thèmes qui ont retenu l'attention du mouvement des femmes et des féministes, que ce soit par le moyen de revendications, de débats, ou encore d'actions concrètes. En effet, le sexisme des partis politiques envers les femmes a été largement dénoncé par les groupes de femmes et l'hostilité de l'électorat a fait l'objet de plusieurs recherches, alors que les diverses stratégies pour accroître le nombre de femmes en politique ont constitué le cheval de bataille des militantes dans les organisations partisanes. Par contre, pour ce qui est de la seconde catégorie de thèmes — là où le sexe ne semble pas beaucoup affecter les opinions —, on se trouve sur un terrain beaucoup plus hypothétique, qui concerne des situations idéales, et donc beaucoup plus difficiles à rattacher au réel immédiat. Peu d'électrices et d'électeurs sont représentés par une femme à Ottawa ou à Québec. En outre, au moment où le questionnaire a été rempli, Kim Campbell n'avait pas encore été première ministre du Canada, si bien que la notion «être dirigé par une femme» restait vague. Enfin, souhaiter voir siéger beaucoup plus de femmes au Parlement que maintenant est une chose bien relative : si l'on considère qu'il y en a actuellement un peu moins de 20 % aux Communes ou au Salon bleu, ce souhait peut signifier la parité numérique, mais il peut signifier aussi moins que cela...

Le tableau 3 suggère un autre commentaire : les caractéristiques de la mère semblent exercer une influence sur les opinions exprimées par les finissantes et finissants à

propos des rôles politiques des femmes. En effet, chez la mère, un haut degré de scolarité et l'occupation qu'elle exerce jusqu'au 14^e anniversaire de naissance des répondantes et répondants interviennent dans une majorité de questions, soit comme les premières et surtout comme les secondes variables les plus déterminantes des opinions concernant la place des femmes en politique. En contrepartie, le degré de scolarité du père s'avère un critère d'une importance plutôt mitigée à cet égard. Des analyses plus approfondies pourraient permettre de déterminer si une mère active à l'extérieur du foyer influence les attitudes de ses enfants quant aux rôles sociaux féminins et aux rapports entre les femmes et les hommes.

Discussion et conclusion

À l'origine de ce texte, mon principal objectif était de voir si le sexe influait sur les opinions concernant les rôles des femmes en politique. Un second objectif consistait à établir si d'autres variables que le sexe affectaient les opinions relativement à la place des femmes en politique et, le cas échéant, l'importance de leur influence. J'ai exploré ces questions au moyen d'un sondage d'opinion effectué en avril 1993 auprès de finissantes et finissants francophones inscrits en science politique et répartis dans six universités canadiennes.

D'une façon générale, certaines croyances propres à limiter la participation politique des femmes perdurent dans l'esprit des finissantes et finissants. À titre d'exemple, une proportion importante de répondantes et répondants soutiennent que les femmes ont les mêmes chances que les hommes de s'engager dans un parti politique ou d'accéder au conseil des ministres. Cette conviction au sujet de la neutralité (c'est-à-dire le caractère non sexiste) des règles du jeu politique minimise l'importance — et relaie au second plan — de nombreux obstacles (dont les responsabilités familiales et les préjugés des *establishments* politiques) qui limitent toujours la pleine intégration des femmes aux élites politiques.

De la même façon, si trois finissantes et finissants sur quatre souhaitent qu'il y ait beaucoup plus de femmes au Parlement que maintenant, un peu plus du cinquième des répondantes et répondants considèrent qu'il devrait y en avoir juste un peu plus, ou la même proportion qu'actuellement. Un dernier exemple : une proportion quand même non négligeable de finissantes et finissants attribuent aux femmes elles-mêmes, plutôt qu'à une source extérieure, la cause de leur sous-représentation au sein des institutions politiques, soit parce qu'elles ne se présentent pas comme candidates, parce qu'elles ne s'intéressent pas à la politique, parce qu'elles placent leur famille avant leurs ambitions politiques ou, simplement, parce qu'elles ne se font pas confiance. En outre, même l'idée d'assurer de meilleurs services de garde à l'enfance au Parlement et de mettre sur pied des programmes de formation pour les candidates soulève l'opposition de quelques répondantes et répondants.

Toutefois, ces prises de position ne constituent guère plus que des tendances minoritaires. En fait, plusieurs des résultats obtenus dans cette recherche suscitent plutôt l'enthousiasme : sur de nombreux aspects, les nouvelles et nouveaux politologues expriment des opinions susceptibles de favoriser un rôle plus actif pour les femmes en politique au cours des prochaines années. Non que l'on discrimine systématiquement — et positivement — les femmes au détriment des hommes (ce qui n'est d'ailleurs pas l'objectif poursuivi par les féministes). L'on exprime plutôt son indifférence quant au sexe de la personne engagée dans une activité politique particulière, à la direction d'un parti politique ou de l'État. Qui plus est, sur certains thèmes, on note une tendance, minoritaire cependant, à privilégier une femme à un homme : quelques répondantes et répondants affirment qu'ils seraient plus portés à voter pour un parti dirigé par une femme ou qu'une première ministre réussirait mieux à gérer l'économie du pays, à faire face au chômage, à réformer le système de santé et à améliorer les conditions de vie de la population. Si les deux derniers thèmes s'inscrivent dans la

définition traditionnelle des rôles féminins, les deux premiers expriment plutôt un décloisonnement de cette définition étriquée et annoncent de nouvelles formes d'engagement social pour les femmes.

En outre, la présente recherche montre que non seulement le sexe exerce une influence déterminante sur les opinions concernant les rôles des femmes en politique, mais que sur 26 des propositions soumises aux répondantes et répondants, 12 divisaient les femmes et les hommes d'une façon importante. Dans tous les cas, les finissantes ont adopté une position compatible avec l'analyse et le discours féministes concernant la participation politique des femmes. Ainsi, les nouvelles politologues sont plus sceptiques que leurs confrères quant aux possibilités des femmes de s'engager dans un parti politique et d'accéder au conseil des ministres. Elles sont aussi plus enclines à appuyer un parti politique dirigé par une femme et à souhaiter que beaucoup plus de femmes que maintenant siègent au Parlement. Elles sont plus convaincues que l'électorat ne vote pas pour une femme (même si les études n'appuient pas ce point) et que les partis politiques leur sont défavorables, alors que, sans étonnement, elles appuient plus fortement que les hommes les mesures d'action positive, les quotas et le financement des candidatures féminines par les partis politiques. De leur côté, les répondants jugent qu'ils sont plus à même de diriger la politique étrangère de leur pays et de soutenir que la sous-représentation des femmes en politique tient au désintérêt de celles-ci pour les affaires publiques.

Ces différences dans les réactions des nouvelles et nouveaux politologues en fonction du sexe alimentent l'idée d'un *gender gap* — c'est-à-dire d'une différence entre les sexes dans les opinions et les comportements politiques. Les limites de cette étude ne permettent qu'en partie d'étayer cette proposition, au moins en ce qui concerne le choix d'une candidate ou d'un candidat. D'autres études canadiennes identifient des différences entre femmes et hommes sur le plan de l'identification partisane (Brodie, 1985 : 126; The

Gallup Report Canada, le 9 juin 1988, le 8 décembre 1988, le 14 avril 1989; Gray, citée par Robinson et Saint-Jean, 1991) et du soutien aux politiques publiques (Brodie, 1987, 1991; Whitehorn, 1992).

Si l'on ne peut que se réjouir de cette position plus favorable des répondantes pour un rôle politique actif des femmes — surtout dans un contexte où de plus en plus de représentantes du sexe féminin entrent dans la profession de politologues —, nos résultats ne permettent pas réellement de saisir la portée du mouvement des femmes en tant qu'agent de socialisation politique. Ce qui est certain, c'est que les femmes et les hommes n'entretiennent pas les mêmes rapports au féminisme, du moins lorsqu'il s'agit des rôles politiques des femmes. Ce résultat rappelle cette proposition qu'exprime Klein (1984) : les hommes et les femmes sont autant concernés par le féminisme mais leur lien avec ce mouvement n'a pas le même fondement. Pour les hommes, il s'agit d'une sympathie envers une cause jugée légitime en vertu de leur adhésion à une philosophie politique libérale qui place très haut les idéaux de justice sociale et d'égalité entre les personnes. Pour elles, le rapport au féminisme s'inscrit en plus dans une prise de conscience politique émanant d'expériences de vie non traditionnelles et de certaines discriminations. Le soutien des hommes au féminisme relève d'une position idéologique, celui des femmes provient d'une conscience politique de groupe. Il resterait donc à préciser le rôle du mouvement des femmes en tant qu'agent de socialisation politique des femmes de la décennie 1990 et à identifier la source du soutien plus manifeste qu'elles accordent au féminisme.

Bibliographie

- Abzug, Bella (et Mim Kelber), *Gender Gap. Bella Abzug's Guide to Political Power for American Women*, Boston, Houghton Mifflin, 1984.
- Backhouse, Constance et David H. Flaherty (sous la direction de) *Challenging Times : The Women's Movement in Canada and the United States*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992.
- Banaszak, Lee Ann et Jan E. Leighley, «How Employment Affects Women's Gender Attitudes : The Workplace As a Locus of Contextual Effects», *Political Geography Quarterly*, 1991, vol. 10, n° 2, p. 174-185.
- Bashevkin, Sylvia B., *Toeing the Lines. Women and Party Politics in English Canada* (seconde édition), Toronto, Oxford University Press, 1993.
- - «La participation des femmes aux partis politiques» dans Kathy Megyery (sous la direction de), *Les femmes et la politique canadienne. Pour une représentation équitable*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1991, p. 67-88 (volume 6 de la collection d'études de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis).
 - - «Women's Participation in the Ontario Political Parties, 1971-1981», *Journal of Canadian Studies*, 1982, vol. 17, n° 2, p. 44-54.
- Bennett, Stephen Earl et Linda L. M. Bennett, «From Traditional to Modern Conceptions of Gender Equality in Politics : Gradual Change and Lingering Doubts », *Western Political Quarterly*, 1992, vol. 45, n° 1, p. 93-111.
- Black, Jerome H. et Nancy E. McGlen, «Male-Female Political Involvement Differentials in Canada, 1965-1974»,

Canadian Journal of Political Science, 1979, vol. 12, n° 3, p. 471-497.

- Blais, André, «Le sondage» dans Benoît Gauthier (sous la direction de), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (deuxième édition), Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1992, p. 361-398.
- Boivin, Michelle, «L'évolution des droits de la femme au Québec : un survol historique», *Revue juridique La femme et le droit*, 1986, vol. 2, n° 1, p. 53-68.
- Bourdieu, Pierre, «L'opinion publique n'existe pas», *Les temps modernes*, 29^e année, 1973, n° 318, p. 1292-1309.
- Brodeur, Violette, Suzanne G. Chartrand, Louise Corriveau et Béatrice Valay, *Le mouvement des femmes au Québec. Étude des groupes montréalais et nationaux*, Montréal, Centre de formation populaire, 1982.
- Brodie, Janine, «Les femmes et le processus électoral au Canada» dans Kathy Megyery (sous la direction de), *Les femmes et la politique canadienne. Pour une représentation équitable*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1991, p. 3-66 (volume 6 de la collection d'études de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis).
- - «The Gender Factor and National Leadership Conventions in Canada» dans George Perlin (sous la direction de), *Party Democracy in Canada. The Politics of National Party Conventions*, Scarborough, Prentice-Hall, 1987, p. 172-187.
 - - *Women and Politics in Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1985.
- Brodie, M. Janine et Jill McCalla Vickers, *Canadian Women in Politics : An Overview*, Ottawa, Institut canadien de recherches pour l'avancement de la femme (ICRAF), Les documents de l'ICRAF, 1982, n° 2, septembre.
- Burrell, Barbara, «The Presence of Women Candidates and the Role of Gender in Campaigns for the State Legislature in an Urban Setting : The Case of Massachusetts», *Women & Politics*, 1990, vol. 10, n° 3, p. 85-102.
- - «The Political Opportunity of Women Candidates for the

- U. S. House of Representatives in 1984», *Women & Politics*, 1988, vol. 8, n° 1, p. 51-68.
- Campbell, Angus, Philip E. Converse, Warren E. Miller et Donald E. Stokes, *The American Voter*, New York, John Wiley, 1966.
- Canada (Commission royale d'enquête sur la situation de la femme), Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1970.
- Carroll, Susan J., «Gender Politics and the Socializing Impact of the Women's Movement» dans Roberta S. Sigel (sous la direction de), *Political Learning in Adulthood. A Sourcebook of Theory and Research*, Chicago, University of Chicago Press, 1989, p. 306-339.
- - *Women as Candidates in American Politics*, Bloomington, Indiana University Press, 1985.
- Champagne, Patrick, Remi Lenoir, Dominique Merllié et Louis Pinto, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 1989.
- Chapman, Jenny, *Politics, Feminism, and the Reformation of Gender*, London & New York, Routledge, 1993.
- Clarke, Harold D. et Allan Kornberg, «Moving up the political escalator : Women party official in the United States and Canada», *Journal of Politics*, 1979, vol. 41, n° 2, p. 442-477.
- Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Édition du Club Québec Loisirs, 1992.
- Cook, Elizabeth Adell, «Measuring Feminist Consciousness», *Women & Politics*, 1989, vol. 9, n° 3, p. 71-88.
- Costain, Anne N., *Inviting Women's Rebellion. A Political Process Interpretation of the Women's Movement*, Baltimore et London, Johns Hopkins, 1992.
- Costantini, Edmond et Kenneth H. Craik, «Women as Politicians : The Social Background, Personality, and Political Careers of Female Party Leaders» dans Marianne Githens et Jewel L. Prestage (sous la direction de), *A Portrait of Marginality. The Political Behavior of the American Woman*, New York, David McKay, 1977, p. 221-240.

- Darcy, Robert, Susan Welch et Janet Clark, *Women, Elections, and Representation*, New York, Longman, 1987.
- Darcy, Robert, Margaret Brewer et Judy Clay, «Women in the Oklahoma Political System: State Legislative Elections», *Social Science Journal*, 1984, vol. 21, n° 1, p. 67-78.
- David-McNeil, Jeannine et Évelyne Tardy, «Les femmes : une longue marche vers l'égalité» dans Gérard Daigle (sous la direction de) et Guy Rocher (avec la collaboration de), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 189-224.
- Drouilly, Pierre et Jocelyne Dorion, *Candidates, députées et ministres : les femmes et les élections*, suivi d'un *Répertoire du personnel politique québécois féminin 1921-1987*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1988.
- Dumont, Fernand (sous la direction de), *Une société des jeunes?*, Québec, IQRC, 1986.
- Duverger, Maurice, *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, UNESCO, 1955.
- Ekstrand, Laurie E. et William A. Eckert, «The Impact of Candidate's Sex on Voter Choice», *Western Political Quarterly*, 1981, vol. 34, n° 1, p. 78-87.
- Erickson, Lynda, «Les candidatures de femmes à la Chambre des communes» dans Kathy Megyery (sous la direction de), *Les femmes et la politique canadienne. Pour une représentation équitable*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1991, p. 111-137 (volume 6 de la collection d'études de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis).
- Erskine, Hazel, «The Polls : Women's Roles», *Public Opinion Quarterly*, 1971, vol. 35, n° 2, p. 275-290.
- Faludi, Susan, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, Paris, Des femmes, 1993.
- Ferree, Myra Marx, «A Woman for President ? Changing Responses : 1958-1972», *Public Opinion Quarterly*, 1974, vol. 38, n° 3, p. 390-399.
- Fowler, Floyd J., *Survey Research Methods* (seconde édition),

- Newbury Park, Sage (Applied Social Research Methods Series, 1), 1993.
- Gallup Poll. Public Opinion (The) (États-Unis), «Woman For President», 1984, 17 juillet.
- Gallup Report (The), Canada
 «Public Perceives Gender Inequality in Canadian Society», 9 décembre 1991.
 «Liberals and Tories Neck and Neck», 14 avril 1989.
 «Canadians Indifferent to Gender of Political Leaders», 6 février 1989.
 «Tories Surge, But Majority Seek Free Trade Referendum», 8 décembre 1988.
 «Liberals Maintain Lead Although Majority Government in Doubt», 9 juin 1988.
- Gallup Report (The) (États-Unis), «Woman in Politics», p. 227-228, 2-14 septembre 1984.
- Gibbons, Jean Dickinson, *Nonparametric Statistics. An Introduction*, Newbury Park, Sage (Quantitative Applications in the Social Sciences, 90), 1993.
- Gillespie, Diane et Cassia Spohn, «Adolescents' Attitudes Toward Women in Politics : The Effect of Gender and Race», *Gender & Society*, 1987, vol. 1, n° 2, p. 208-218.
- Gingras, Anne-Marie, Chantal Maillé et Évelyne Tardy, *Sexes et militantisme*, Montréal, CIDIHCA, 1989.
- Greenstein, Fred I., *Children and Politics* (édition revue), New Haven, Yale University Press, 1969.
- Gurin, Patricia, «Women's Gender Consciousness», *Public Opinion Quarterly*, 1985, vol. 49, n° 2, p. 143-163.
- Hartmann, Susan M., *From Margin to Mainstream. American Women and Politics Since 1960*, Philadelphia, Temple University Press, 1989.
- Hershey, Marjorie Randon, «Support for Political Woman : The Effects of Race, Sex, and Sexual Roles» dans John C. Pierce et John L. Sullivan (sous la direction de), *The Electorate Reconsidered*, Beverly Hills, Sage, 1980, p. 179-197.
- - «The Politics of Androgyny ? Sex Roles and Attitudes Toward Women in Politics», *American Politics Quarterly*, 1977, vol. 5, n° 3, p. 261-287.

- Hess, Robert D. et Judith V. Torney, *The Development of Political Attitudes in Children*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1967.
- Hudon, Raymond, Bernard Fournier et Louis Métivier, «L'intérêt des jeunes pour la politique : une question de mesure ? Enquête auprès des jeunes de 16 à 24 ans» dans Kathy Megyery (sous la direction de), *Les jeunes et la vie politique au Canada. Engagement et participation*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1991, p. 3-66, volume 8 de la collection d'études de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis.
- Hunter, Alfred A. et Margaret A. Denton, «Do Female Candidates "Lose Votes"? The Experience of Female Candidates in the 1979 and 1980 Canadian General Elections», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 1984, vol. 21, n° 4, p. 395-406.
- Kay, Barry J., Ronald D. Lambert, Steven D. Brown et James E. Curtis, «Gender and Political Activity in Canada, 1965-1984», *Canadian Journal of Political Science*, 1987, vol. 20, n° 4, p. 851-863.
- Klein, Ethel, *Gender Politics. From Consciousness to Mass Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.
- Komarovsky, Mirra, «The Concept of Social Role Revisited», *Gender & Society*, 1992, vol. 6, n° 2, p. 301-313.
- Lamoureux, Diane, *Citoyennes ? Femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, Remue-ménage, 1989.
- Lamoureux, Diane, *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 70*, Montréal, Remue-ménage, 1986.
- Lancelot, Alain, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Colin (Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n° 162), 1968.
- Leduc, Janet, *Getting the Nomination as the Key to Equality of Representation: A Case Study of Women Candidates for the Liberal Party of Canada*, mémoire de maîtrise, Université Carleton (Ottawa), 1990.
- Lewis, Kathryn E. et Margaret Bierly, «Toward a Profile of the Female Voter : Sex Differences in Perceived Physical Attractiveness and Competence of Political

- Candidates», *Sex Roles*, 1990, vol. 22, 1/2, p. 1-12.
- Lipset, Seymour Martin, *Political Man. The Social Bases of Politics*, New York, Anchor Books, 1963.
- Lovenduski, Joni et Vicky Randall, *Contemporary Feminist Politics: Women and Power in Britain*, New York, Oxford University Press, 1993.
- Lovenduski, Joni et Pippa Norris, «Selecting Women Candidates : Obstacles to the Feminisation of the House of Commons», *European Journal of Political Research*, 1989, vol. 17, n° 5, p. 533-562.
- Maillé, Chantal, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990.
- Meisel, John, *Working Papers on Canadian Politics* (2^e édition augmentée), Montréal et London, McGill-Queen's University Press, 1975.
- Mossuz-Lavau, Janine et Mariette Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF, 1983.
- Mueller, Carol, «Nurturance and Mastery : Competing Qualifications for Women's Access to High Public Office?» dans Gwen Moore et Glenna Spitze (sous la direction de), *Research in Politics and Society. A Research Annual. Women and Politics: Activism, Attitudes and Office-Holding*, Greenwich (Conn.), JAI Press, 1986, p. 211-232.
- Nevitte, Neil et Roger Gibbins, *New Elites in Old States. Ideologies in the Anglo-American Democracies*, Toronto, Oxford University Press, 1990.
- Norris, Pippa, R. J. Carty, Lynda Erickson, Joni Lovenduski et Marian Simms, «Party Selectorates in Australia, Britain and Canada : Prolegomena for Research in the 1990s», *Journal of Commonwealth & Comparative Politics*, 1990, vol. 28, n° 2, p. 219-245.
- Norris, Pippa et Joni Lovenduski, «Pathways to Parliament», *Talking Politics*, 1989, vol. 1, n° 3, p. 90-94.
- Orum, Anthony M., Roberta S. Cohen, Sherri Grasmuck et Any W. Orum, «Sex, Socialization, and Politics», *American Sociological Review*, 1974, vol. 39, n° 2, p. 197-209.
- Pelletier, Réjean, «La Révolution tranquille» dans Gérard Daigle (sous la direction de) et Guy Rocher (avec la

- collaboration de) *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 609-624.
- Pourtois, Jean-Pierre et Huguette Desmet, *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Liège/Bruxelles, Pierre Mardaga, 1988.
- Putnam, Robert D., *The Comparative Study of Political Elites*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall, 1976.
- Robinson, Gertrude J. et Armande Saint-Jean (et Christine Rioux), «L'image des femmes politiques dans les médias. Analyse des différentes générations » dans Kathy Megyery (sous la direction de), *Les femmes et la politique canadienne. Pour une représentation équitable*, Montréal, Wilson & Lafleur, 1991, p. 139-188 (volume 6 de la collection d'études de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis).
- Sapiro, Virginia, «News from the Front: Inter-Sex and Intergenerational Conflict over the Status of Women», *Western Political Quarterly*, 1980, vol. 33, n° 2, p. 260-277.
- Schreiber, E. M., «Education and Change in American Opinions on a Woman for President», *Public Opinion Quarterly*, 1978, vol. 42, n° 2, p. 171-182.
- Sigelman, Lee et Susan Welch, «Race, Gender, and Opinion Toward Black and Female Presidential Candidates», *Public Opinion Quarterly*, 1984, vol. 48, n° 2, p. 467-475.
- Sineau, Mariette et Évelyne Tardy, *Droits des femmes en France et au Québec, 1940-1990*, Montréal, Remue-ménage, 1993.
- Spohn, Cassia et Diane Gillespie, «Adolescents' Willingness to Vote for a Woman for President : The Effect of Gender and Race», *Women & Politics*, 1988, vol. 7, n° 4, p. 31-50.
- Studlar, Donley T. et Ian McAllister, «Political Recruitment to the Australian Legislature : Toward an Explanation of Women's Electoral Disadvantages», *Western Political Quarterly*, 1991, vol 44, n°2, p. 467-485.
- Sutherland, Sharon Lynn, *Patterns of Belief and Action*.

- Measurement of Student Political Activism* , Toronto, University of Toronto Press, 1981.
- Tremblay, Manon, «Gender and Society : Rights and Realities» dans David Thomas (sous la direction de), *Canada and the United States : Differences that Count*, Peterborough, Broadview Press, 1993, p. 271-300.
- Uhlener, Carole J., «La participation politique des femmes au Québec : 1965-1977» dans Jean Crête (sous la direction de), *Comportement électoral au Québec*, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1984, p. 201-242.
- Vickers, Jill McCalla, «Where Are the Women in Canadian Politics ?», *Atlantis. A Women's Studies Journal/Journal d'études sur la femme*, 1978, vol. 3, n° 2, Part II, p. 40-51.
- Vickers, Jill, Pauline Rankin et Christine Appelle, *Politics As if Women Mattered. A Political Analysis of the National Committee on the Status of Women*, Toronto, University of Toronto Press, 1993.
- Whitehorn, Alan, «The Gender Gap Amongst Party Activists : A Case Study of the New Democratic Party», communication présentée au Colloque annuel de l'Association canadienne de science politique, Charlottetown, mai 1992.
- Zipp, John F. et Eric Plutzer, «Gender Differences in Voting for Female Candidates : Evidence from the 1982 Election», *Public Opinion Quarterly*, 1985, vol. 49, n° 2, p. 179-197.